

Pour diffusion immédiate
Le 8 novembre 2007

numéro 07-243

De nouveaux fonds pour la réalisation de projets dans les collectivités

WHITEHORSE – Le ministre des Services aux collectivités, M. Glenn Hart, a annoncé aujourd’hui la mise en place d’un nouveau programme de financement de l’infrastructure en vue d’aider les collectivités rurales à assumer les responsabilités qui relèvent des compétences municipales, telles que l’approvisionnement en eau potable, la gestion des eaux usées et des déchets solides, et la gestion des mesures et des interventions d’urgence. Ce programme de financement a été créé afin de répondre aux besoins immédiats et précis exprimés par les collectivités à l’occasion de la tournée des collectivités faite par le premier ministre à l’automne 2007.

« La tournée annuelle des collectivités nous donne l’occasion de discuter avec les administrations municipales et les conseils consultatifs locaux de leurs priorités et des besoins de leur collectivité respective », a dit M. Hart. « Lorsque c’est possible, nous agissons immédiatement en vue de répondre aux besoins des régions rurales, et ce, en fonction de leurs demandes. »

Dans le cas des municipalités, le ministère des Services aux collectivités demandera le dépôt d’une proposition de projet détaillée. Après que le projet aura été approuvé par le ministre, les fonds seront versés en conformité avec un accord de contribution conclu entre les parties. Quant aux collectivités non constituées en municipalités, le Ministère consultera les conseils consultatifs locaux en vue d’établir l’ordre de priorité des projets qui feront l’objet d’un examen ministériel. Le Ministère mettra ensuite à exécution les travaux relatifs aux projets approuvés.

Un budget de 1,5 million de dollars a été affecté au nouveau programme de financement de l’infrastructure; les fonds serviront à financer les projets d’immobilisations les plus urgents dont ont fait part les municipalités rurales et les collectivités non constituées en municipalités durant la récente tournée des collectivités.

« Il ne s’agit pas de projets de construction à grande échelle. Les fonds serviront à répondre à des besoins urgents et immédiats, auxquels on n’avait pas pu répondre en raison de problèmes d’échéancier ou de contraintes budgétaires au niveau de la collectivité », a précisé M. Hart. « Ce nouveau programme facilitera la réalisation de projets dont profiteront nos collectivités. »

Le programme de financement de l’infrastructure entre en vigueur immédiatement. Les municipalités et les conseils consultatifs locaux recevront au cours des prochains jours une lettre les informant des possibilités de financement.

-30-

Renseignements :
Roxanne Vallevand
Conseillère en communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Doug Caldwell
Communications
Services aux collectivités
867-667-8065
doug.caldwell@gov.yk.ca